



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 61817

Texte de la question

Mme Isabelle Vasseur attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la réglementation en matière d'équipement en panneaux photovoltaïques de l'habitat des particuliers. Il existe, en effet, une contradiction notoire entre, d'une part, les mesures gouvernementales en matière d'énergies renouvelables qui encouragent les particuliers, notamment par des crédits d'impôts, à investir dans l'énergie solaire et, d'autre part, les règles d'urbanisme strictement observées par les architectes des bâtiments de France qui limitent son extension par les restrictions consécutives à la protection des sites. Elle lui demande comment concilier ces mesures pour rationaliser la politique définie en matière des énergies renouvelables, notamment pour les panneaux photovoltaïques.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Vasseur](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61817

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10081

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)